

LA ZMEL DU CROUTON MOYEN DE REDUCTION DE LA PRESSION DU MOUILLAGE DE PLAISANCE



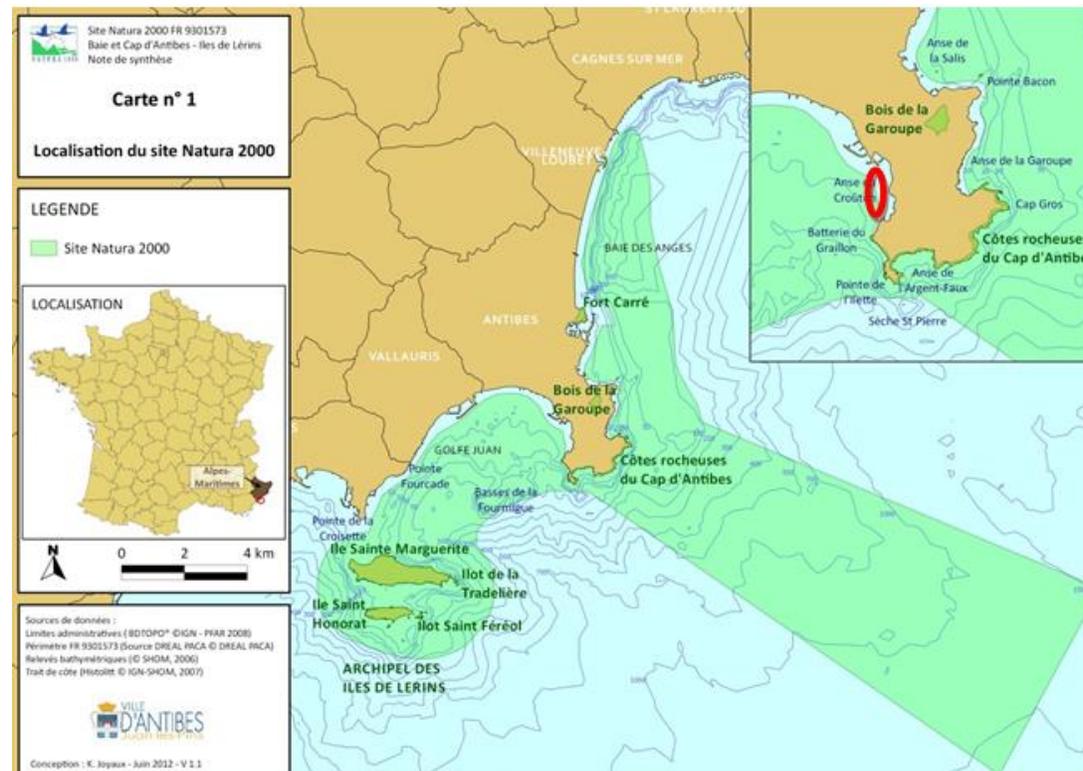
Nathalie GRILLI
Mairie d'Antibes



LE SITE NATURA 2000

UN RICHE PATRIMOINE A PRESERVER

- Natura 2000 : Le Crouton est inclus en partie dans le site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes-Iles de Lérins »





LE SITE NATURA 2000

Une activité de plaisance très importante

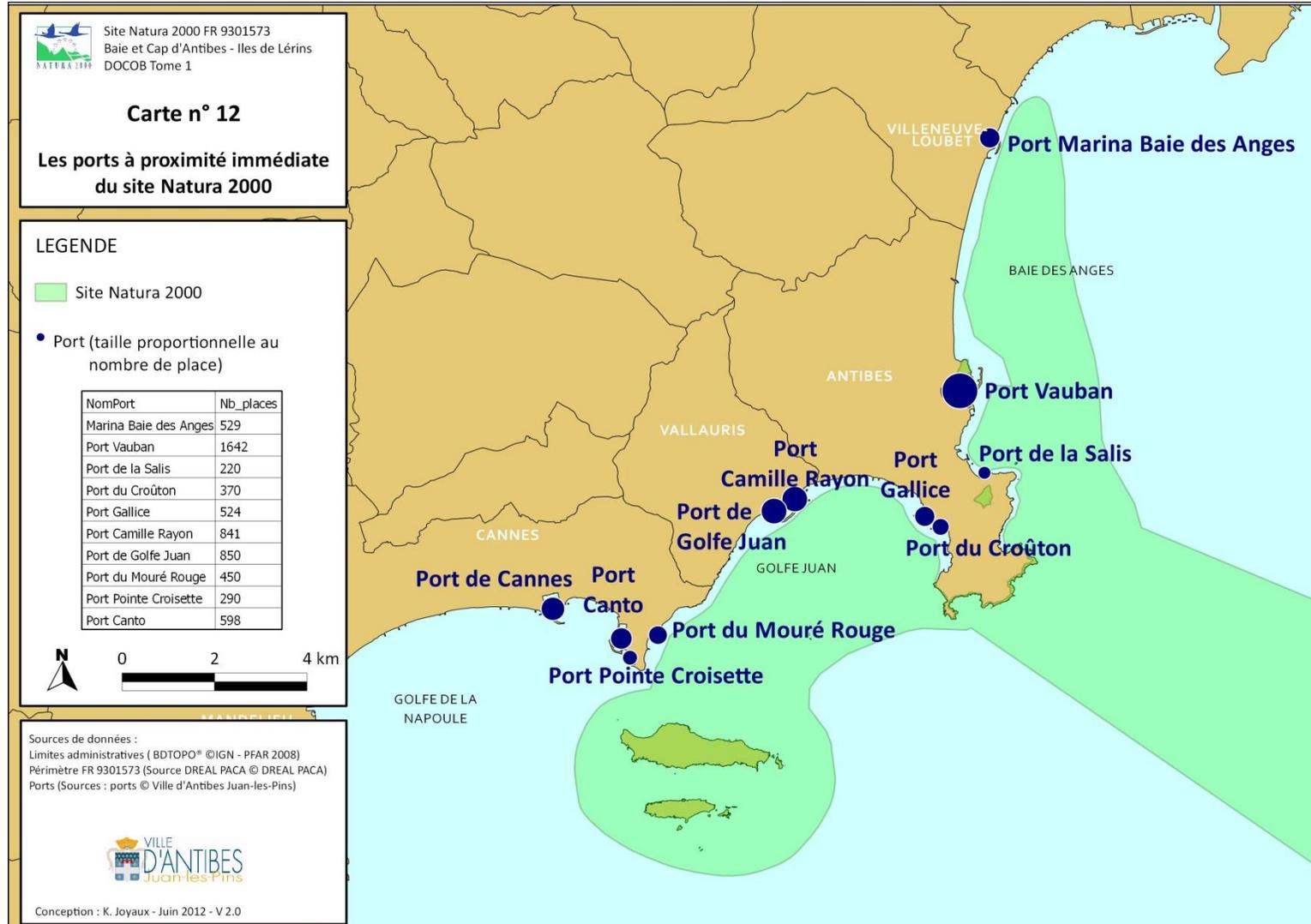
- Zones de mouillage forains très fréquentées
Grande plaisance : jusqu'à 30 navires de + 24 m /j
Petite plaisance : des sites de mouillage forains sous pression : frioul ;
St Margueritte , Cap d'Antibes





LE SITE NATURA 2000

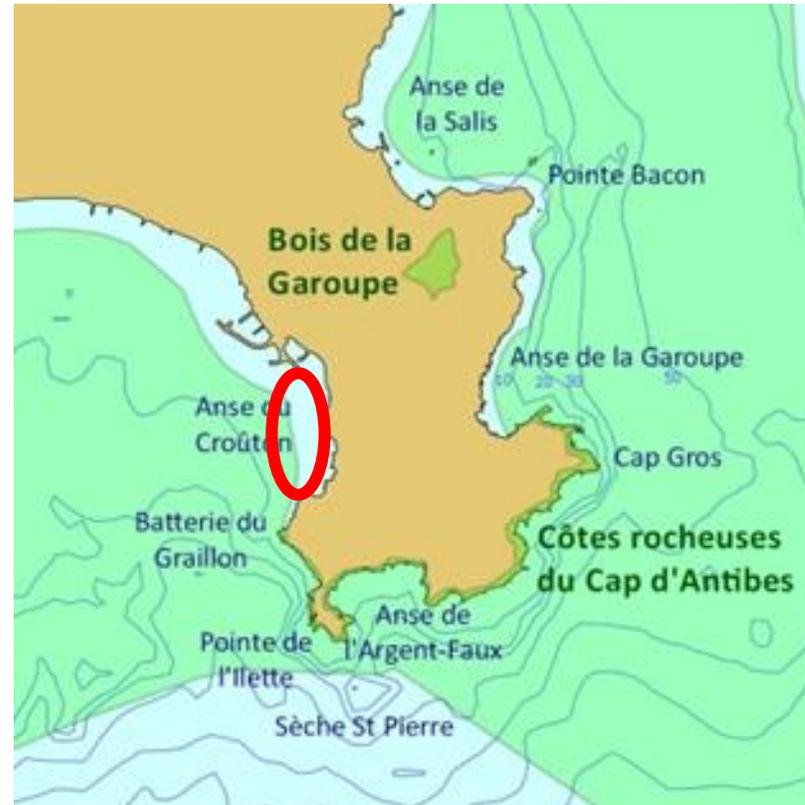
De nombreux ports de plaisance





LE SITE DU CROÛTON

LOCALISATION

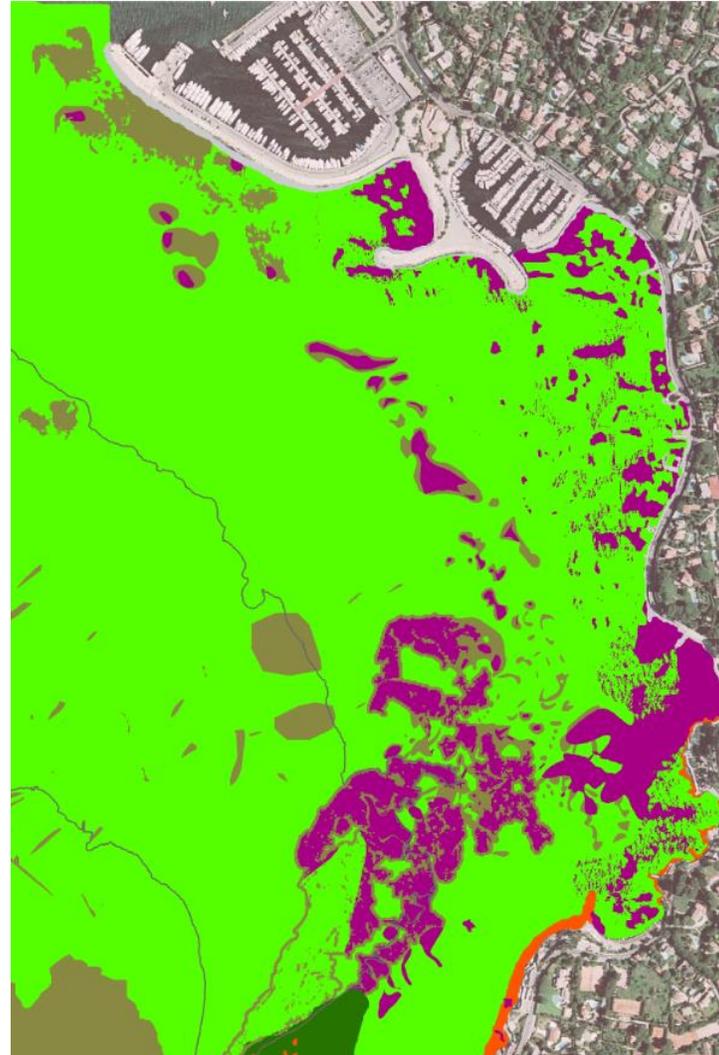




LE SITE DU CROUTON

UN RICHE PATRIMOINE A PRESERVER

-  sable
-  Matte morte de Posidonie
-  Herbier de Posidonie





LE SITE DU CROUTON

UN RICHE PATRIMOINE A PRESERVER

- ZNIEFF:

L'anse du Croûton abrite une très riche biodiversité qui fait l'objet d'une reconnaissance et d'un classement en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Écologique (ZNIEFF) de type 1 - 93M000010 du fait de la présence de phanérogames *Cymodocea nodosa*, *Posidonia oceanica* et *Zostera noltei* et d'algues tels que la *Caulerpa prolifera*

- Site classé :

L'anse du Croûton est située en site classé (arrêté ministériel du 30/10/1958) au regard de la qualité et la valeur patrimoniales des paysages du Cap d'Antibes.



LES ACTIVITES

Ports et ZMEL:

Port Gallice :525 bateaux jusqu'à 43 m

Port du Crouton: 400 bateaux de 10 m max

ZMEL de l'Olivette:32 navires traditionnels
d'Avril à Octobre

Activités balnéaires :

Dans toute l'anse mais particulièrement à partir de la **plage des Ondes** et de la **plage du Cap d'Antibes** .Plages sont entretenues et équipées par la commune et contrôlées par l'ARS.

Loisirs nautiques :

De par sa configuration et le calme de ses eaux nombreux pratiquants de **kayak** ,de **paddle** .

Aquaculture





LES ACTIVITES

Mouillages forains :

Le calme de ses eaux , la faible bathymétrie et la proximité de ces 3 installations portuaires (abritant 957 navires) font de l'anse du Crouton le principal site de mouillage forain de l'Est du Golfe Juan .

Durant l'été 2020 des comptages ont été effectués.

Ils ont permis de recenser jusqu'à **50 bateaux au mouillage durant la journée** et une **vingtaine de nuit au mois d'août** .

Plus de la moitié de ces bateaux mesuraient de 8 à 12 m et jusqu' à 5 navires allaient jusqu'à 20 m.



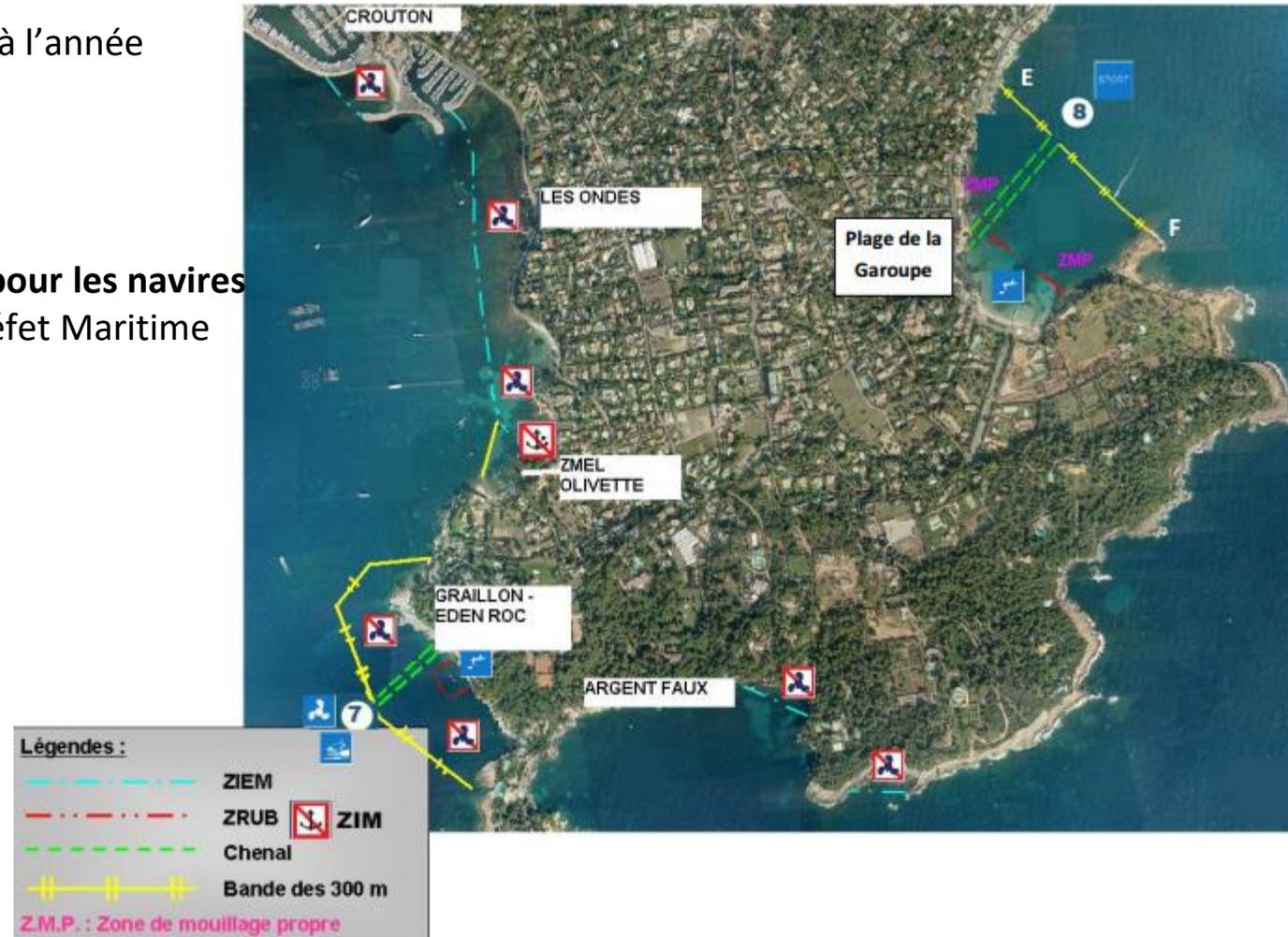
Forum Mouillage en Méditerranée – 12 octobre 2021



REGLEMENTATION DANS L'ANSE

ZIEM permanente balisée à l'année par la Commune.

Interdiction de mouillage pour les navires de + de 24 m :arrêté du Préfet Maritime n° 205/2020





CREATION DE LA ZMEL DU CROUTON

Intérêt :

Diminution de la pression sur l'herbier de Posidonie des ancrages des bateaux en mouillage forain. On constate par endroit des **dégradations de cet herbier**. Dans la partie protégée par la ZIEM , Andromède Océanologie expérimente depuis 2019 une méthode de restauration de l'herbier dans le cadre du programme REPIC financé par l'Agence de l'Eau.

Organisation du plan d'eau et gestion des conflits:

La densité des mouillages dans l'anse nuit à la pratique des autres usages (kayak , paddle, natation,...)et peut créer un **danger** pour leurs pratiquants.

Cela rend également **difficile la navigation** dans la zone et **l'accès au port du Crouton**. De plus la répartition anarchique des mouillages dans toute la surface de l'anse créée lors des pics d'occupation, une véritable **barrière à la vue des paysages** à partir du littoral.

La création de la ZMEL permet une organisation du plan d'eau favorisant la multiplicité des usages et le respect des paysages dans un site classé.



CREATION DE LA ZMEL DU CROUTON

Projet :

La création d'une ZMEL dans l'anse du Crouton apparait nécessaire pour accueillir des bateaux de 4 à moins de 24 m.

Elle est prévue à l'action M 22 du DOCOB du site Natura 2000 « Baie et Cap d'Antibes- Iles de Lérins » et vient en complément de la ZMEL de l'anse St Anne rentrée en fonction cet été.

Elle complète également les mesures prises par le préfet Maritime pour la protection des herbiers par rapport au mouillage et à l'arrêt des navires de plus de 24 m (arrêté 205/2020 du 6/10/2020) et répond ainsi aux prescriptions de la stratégie de gestion des mouillages en méditerranée voulu par le PAMM.



CREATION DE LA ZMEL DU CROUTON

Lancement de l'étude de faisabilité :

La commune d'Antibes Juan les Pins a souhaité répondre à **l'appel à projets** proposé par la **DIRM, l'OFB, l'Agence de l'Eau et la Région Sud** sur la réduction de l'impact des ancres des navires de plaisance sur l'herbier de posidonie par la mise en œuvre de mouillages organisés.

La candidature de la Commune a porté sur la **réalisation des études préalables** à la création de cette ZMEL

Les études pour la création de la Z.M.E.L du Crouton s'effectueront **en deux phases :**

Etudes de faisabilité technique et de gestion

Les résultats et conclusions de cette phase d'études conditionneront **la réalisation des dossiers d'autorisation en phase 2**



Merci de votre attention

Des questions ?